

LES + CHAUDS



Agression sexuelle : LCP suspend le présentateur Frédéric Haziza après la plainte d'une journaliste



CARTE. Taxe d'habitation : combien d'habitants seront exonérés dans votre commune en 2020 ?



Ce que l'on sait d'Oumuamua, l'astéroïde provenant d'un autre système solaire



"Grande gueule", amoureux du Code du travail, "troll" sur Twitter... Qui est Gérard Filoche, le trub



Le Premier ministre Edouard Philippe bannit l'écriture inclusive des textes officiels

🏠 / Société / Harcèlement et agressions sexuels

# Agression sexuelle : LCP suspend le présentateur Frédéric Haziza après la plainte d'une journaliste

Après la plainte déposée contre le présentateur politique Frédéric Haziza pour agression sexuelle, une enquête préliminaire a été ouverte dimanche par le parquet de Paris. Mardi soir, la chaîne LCP a décidé de suspendre le présentateur.



Le journaliste Frédéric Haziza (au centre) sur le plateau de LCP, le 14 mai 2013 à Paris. (MARTIN BUREAU / AFP)



Mis à jour le 21/11/2017 | 20:51  
publié le 21/11/2017 | 17:25

Une enquête préliminaire a été ouverte dimanche 19 novembre par le parquet de Paris, après la plainte déposée par la journaliste de la chaîne parlementaire LCP, Astrid de Villaines. La journaliste politique, âgée de 29 ans, a porté plainte pour agression sexuelle contre le présentateur politique Frédéric Haziza, pour des faits commis en novembre 2014, selon une information révélée par BuzzFeed et confirmée par franceinfo qui a pu se procurer et consulter la plainte. Mardi soir, la chaîne LCP a décidé de suspendre le présentateur.

La journaliste raconte dans sa plainte que le journaliste politique lui a pincé et touché les fesses devant plusieurs témoins, après avoir déjà eu plusieurs gestes et allusions déplacées depuis l'arrivée de la journaliste de la chaîne en 2011. Frédéric Haziza a eu un avertissement à l'époque, précise dans un communiqué LCP.

## "Une enquête interne menée"

La direction de la chaîne parlementaire a d'ailleurs décidé de *"diligenter une enquête interne menée par le secrétaire général de LCP, Eric Moniot, avec un délégué du personnel et un membre du CHSCT"*.

*"Aucune autre dénonciation visant ce journaliste, directe ou indirecte, n'a été transmise à la direction"*, précise le communiqué de LCP. Marie-Eve Malouines, la présidente de la chaîne parlementaire a de nouveau, devant l'ensemble du personnel, évoqué *"sa volonté de protéger les victimes de harcèlement et de tout mettre en œuvre pour favoriser leur expression et faire cesser les agissements de harcèlement/agression qui seraient avérés"*.

## La SDJ de LCP-AN demande un retrait de l'antenne du présentateur

La journaliste Astrid de Villaines a informé la direction lundi de sa volonté de déposer plainte. La direction lui a assuré qu'elle pourrait *"continuer à travailler sereinement au sein de la chaîne"*, précise le communiqué. La société des journalistes de LCP-AN demande dans un communiqué un *"retrait de l'antenne ainsi qu'une mise à pied à titre conservatoire de Frédéric Haziza"*.

L'enquête a été confiée à la brigade de répression de la délinquance contre la personne de la police judiciaire.

### A LIRE AUSSI

- **Consentement sexuel : le gouvernement envisage de définir un âge minimum**
- **Les salariés de LCP réclament la suspension du présentateur Frédéric Haziza, accusé d'agression sexuelle**
- **"Il m'a pincé la fesse" : une journaliste de LCP porte plainte pour agression sexuelle contre Frédéric Haziza**
- **VIDEO. "Vous allez vous excuser" : comment une victime de viol était accueillie par la police dans les années 1980**
- **Accusé de harcèlement sexuel, le présentateur américain Charlie Rose a été suspendu**

### SUJETS ASSOCIÉS

- Harcèlement et agressions sexuels
- Société